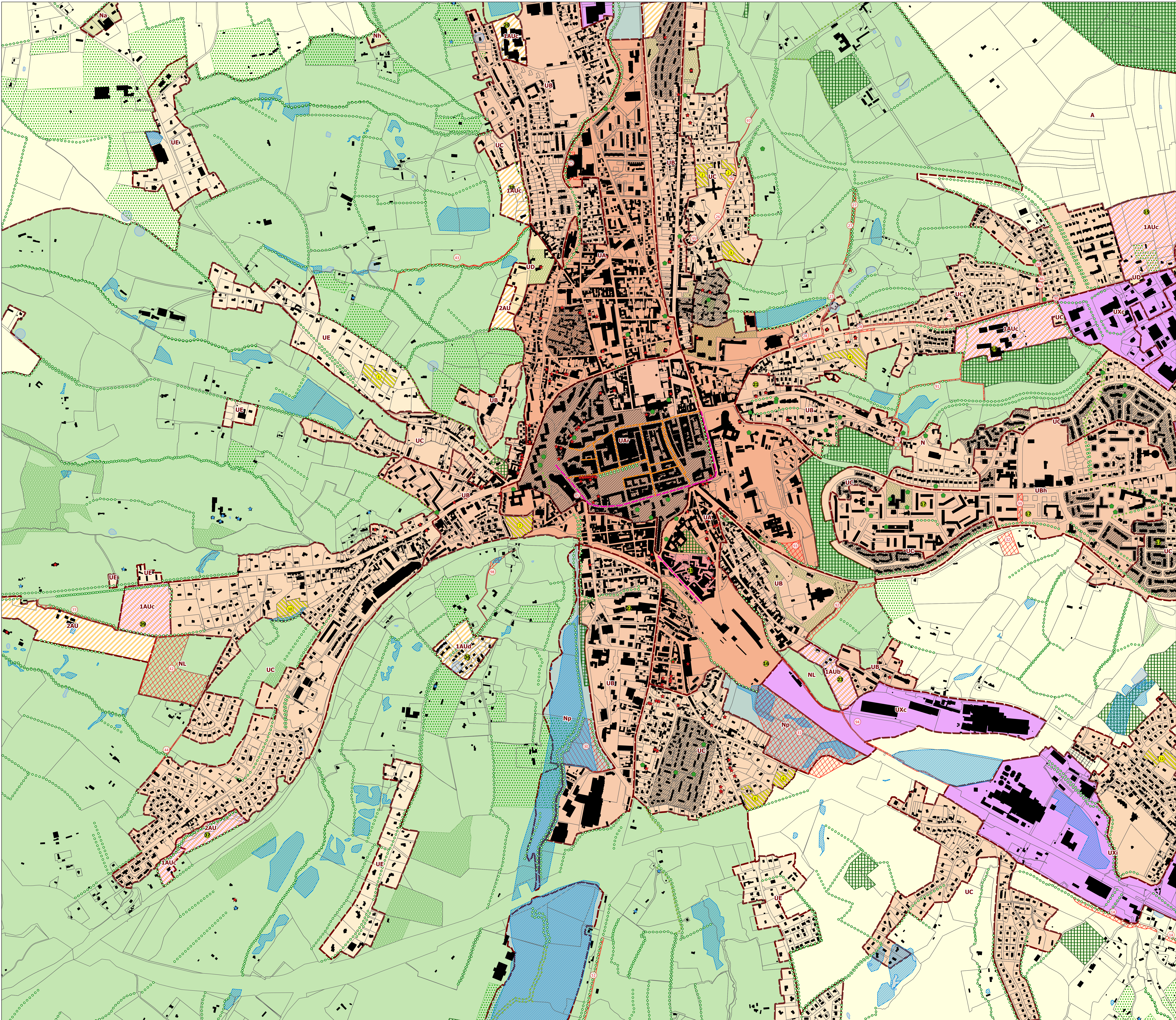


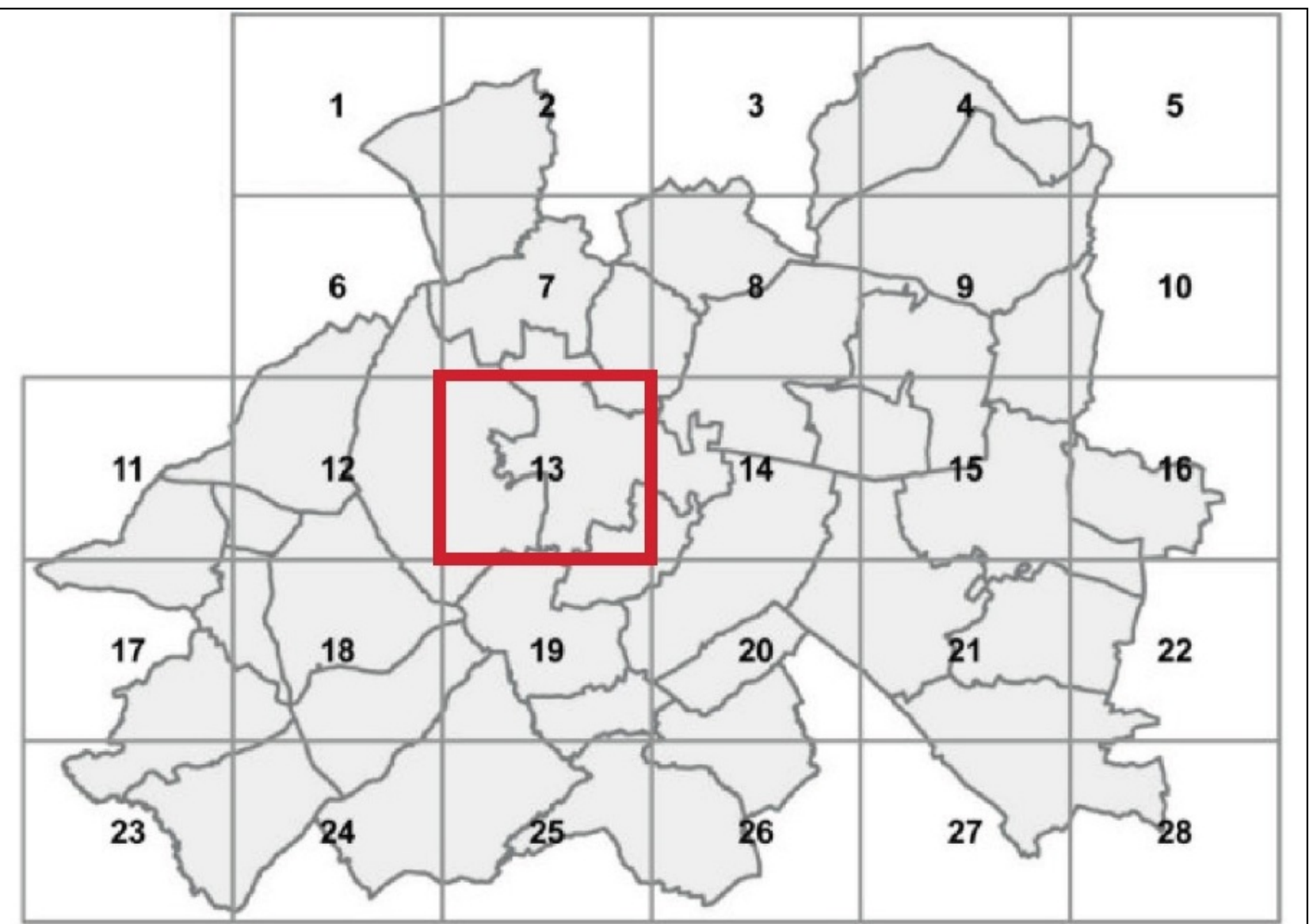


- Zonage**
- UA Limite de secteur et nom associé
 - Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UA, UAr)
 - Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UB, UBh)
 - Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UC)
 - Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UD)
 - Zone urbanisée à vocation résidentielle ou mixte (UE)
 - Zone urbanisée à vocation économique (UX, UXc, UXi)
 - Zone correspondant au parc zoologique (Uzoo)
 - Zone à urbaniser à vocation résidentielle (1AUb, 1AUc, 1AUD, 1AUe, 2AU)
 - Zone à urbaniser à vocation économique (1AUX, 2AUX)
 - Zone agricole (A, AL, ALI)
 - Secteur de Hameau (Aa, Ah, Na, Nh)
 - Zone naturelle (N, NL, Nr, Nm)
 - Zone naturelle protégée (Np)

- Environnement et paysage**
- 1/ Eléments identifiés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Arbre remarquable
 - Bâtiment remarquable
 - Secteur de bâti cohérent
 - Alignement d'arbres, haie
 - Verger
 - Boisement à maintenir
 - Mare, étang ou lac
 - Zone humide fiable ou très fiable identifiée par la DREAL
 - Zone humide identifiée après étude de terrain
- 2/ Espace Boisé Classé identifié au titre de l'article L.113-1 du Code de l'urbanisme
- Espace boisé classé
 - Espace boisé classé (Alignement d'arbres, haie)

- Prescriptions particulières**
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 - Locaux commerciaux en changement de destination restreint
 - Locaux commerciaux sans changement de destination
 - Secteur de mixité sociale
 - Emplacement réservé et numéro d'ordre
 - Potentiel foncier faisant l'objet d'une OAP densité
 - Numéro d'ordre de l'OAP aménagement
 - OAP environnementale

- Elément de contexte**
- Limite des communes



PLUi de LINTERCOM
Lisieux Pays d'Auge Normandie

Découpage en zones
Echelle 1/5 200e
Modification Simplifiée n°8 prescrite le 20/02/2024
Approuvée le 27/03/2025